



Informations relatives au nombre total de droits de vote et d'actions prévues par l'article L.233-8 II du code du commerce et de l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers

Au 26 octobre 2022

Nombre d'actions : 6.379.327 actions ordinaires

Nombre total de droits de vote :

Total théorique 10.434.696

Droits de vote exerçables en assemblée générale 10.112.512